



Extrait du registre des délibérations Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix Séance du Mardi 27 mai 2025

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

21 mai 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 11

Présidence de séance

Henri BILLON

Secrétaire de séance

Bernard FLOCH

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle 10-11 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Finistère Morlaix sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Christophe MICHEAU, Nicole SEGALEN-HAMON, Bernadette AUFFRET.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Henri BILLON, Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Bernard FLOCH, Jean-Noël EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

POUVOIR :

Morlaix communauté : Solange CREIGNOU a donné pouvoir pour la représenter à Jean-Paul VERMOT

ABSENTS :

Morlaix communauté : Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Guy PENNEC.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Aline CHEVAUCHER.

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 27 mai 2025

| | |
|-----------------------|--|
| OBJET | SAGE : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT DE MEDIATION ET DE SENSIBILISATION AUX USAGES DE L'EAU « EAU FÊTE DE ... » |
| ACTE | CS-2025-03-N20 |
| RAPPORTEUR (S) | HENRI BILLON |

Le Pays de Morlaix - structure porteuse de la Commission Locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Léon-Trégor, le Syndicat Mixte de l'Horn et SUEZ Eau France coorganisent un événement pour informer et sensibiliser le grand public sur la thématique de l'eau potable.

Ce festival, appelé « Eau Fête !...de l'eau potable », est organisé le vendredi 23 et le samedi 24 mai 2025 à Plouénan et Roscoff.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, il est proposé d'établir une **convention de partenariat** entre le SAGE Léon-Trégor, le Syndicat Mixte de l'Horn et SUEZ Eau France, définissant les modalités de coopération, les engagements respectifs des parties, les ressources mobilisées, ainsi que les responsabilités en matière d'organisation, de logistique et de communication.

Vu le budget prévisionnel d'un montant de 8 000.00 euros réparti comme suit :

- ✓ SAGE Léon-Trégor / Pays de Morlaix : 4000 €
- ✓ Syndicat Mixte de l'Horn : 2000 €
- ✓ Suez EAU France : 2000 €

Après avoir entendu le rapporteur et pris connaissance du dossier ;

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'organisation de l'événement « EAU FÊTE de ... » en partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Horn et SUEZ Eau France ;
- **AUTORISE** la signature de la convention de partenariat annexée à la présente délibération, définissant les engagements de chacune des parties ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président ou à son représentant dûment habilité, pour signer la convention et engager les dépenses liées à l'évènement.

| | |
|------------|----|
| Présents | 10 |
| Pouvoir | 01 |
| Votants | 11 |
| Pour | 11 |
| Contre | 00 |
| Abstention | 00 |

Fait à Morlaix, le 27 mai 2025

Le Président
 HENRI BILLON

